

# **171 Avenue Jean Jaurès 75019 PARIS**

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022



Au bureau fédéral,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre bureau, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **FEDERATION CFTC-CMTE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre organisation syndicale à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

 L'exhaustivité, l'existence et la séparation des exercices concernant les cotisations, les ventes de prestations de services et les autres contributions financières accordées au syndicat.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

# Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'organisation syndicale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le syndicat ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre syndicat.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Strasbourg, le 24 Avril 2023

Pour la société AUDITORIA Dan GOMPEL Commissaire aux Comptes

# Etats financiers au 31/12/2022

# Bilan



Page:

# **Bilan Actif**

			31/12/2022			
	Etat exprimé en <b>euros</b>	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé					
	IMMOBILIS ATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement Frais de recherche et de développement Donations temporaires d'usufruit Concessions brevets droits similaires Autres immobilisations incorporelles (1) Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILIS ATIONS CORPORELLES  Terrains Constructions Installations techniques,mat. et outillage indus. Autres immobilisations corporelles Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	1 113 42 511	676 31 269	438 11 242	661 20 162	
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
A	IMMOBILIS ATIONS FINANCIERES (2) Participations évaluées selon mise en équival. Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts	46 621	46 621			
	Autres immobilisations financières	15 970		15 970	15 970	
	TOTAL (1)	106 215	78 565	27 650	36 792	
CULANT	STOCKS ET EN-COURS  Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises					
	Avances et Acomptes versés sur commandes				2 732	
ACTIF CIRCU	CREANCES (3) Créances clients, usagers et comptes rattachés Créances reçues par legs ou donations	155 403		155 403	131 249	
A	Autres créances	45 621		45 621	48 231	
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	240 442	1 932	238 510	240 105	
Z	DIS PONIBILITES  Charges constatées d'avance	1 030 344 53 775		1 030 344 53 775	1 147 017 15 932	
DE TIO						
res i Risa	TOTAL (II)	1 525 585	1 932	1 523 652	1 585 267	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III ) Primes de remboursement des obligations ( IV ) Ecarts de conversion actif ( V )					
	TOTAL ACTIF (I à V)	1 631 800	80 497	1 551 302	1 622 059	
	<ul><li>(1) dont droit au bail</li><li>(2) dont à moins d'un an</li><li>(3) dont à plus d'un an</li></ul>			15 970	15 970	



# **Bilan Passif**

	Dhan i assii		
	Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021
S	Fonds propres sans droit de reprise Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires Fonds propres avec droit de reprise Fonds propres statutaires	863 812	863 812
FONDS PROPRES	Fonds propres complémentaires  Ecarts de réévaluation  Réserves  Réserves statutaires ou contractuelles  Réserves pour projet de l'entité  Autres  Report à nouveau  Excédent ou déficit de l'exercice	561 161 ( <b>82 839</b> )	585 313 (24 153)
	Total des fonds propres (situation nette)  Fonds propres consomptibles Subventions d'investissement Provisions réglementées	1 342 133	1 424 973
	Total des fonds propres	1 342 133	1 424 973
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
Auth	Total des autres fonds propres		
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations Fonds dédiés sur subventions d'exploitation Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	87 448	75 948
Pro	Total des provisions	87 448	75 948
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES  Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION  Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes des legs ou donations Dettes fiscales et sociales	96 927 21 298	97 964 19 108
	DETTES DIVERSES  Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	3 496	4 067
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	121 721	121 139
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 551 302	1 622 059
(	Résultat de l'exercice exprimé en centimes  (1) Dont à moins d'un an  (2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	(82 839,34) 121 721	(24 152,60) 121 139



# Etats financiers au 31/12/2022

# Compte de Résultat



# Compte de Résultat 1/2

	Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
	Cotisations	132 626	125 556
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
z	dont ventes de dons en nature		
[]	Ventes de prestations de service	198 337	156 259
ITA	dont parrainages		
PLO	Produits de tiers financeurs		
'EX	Concours publics et subventions d'exploitation		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
DUL	Ressources liées à la générosité du public		
PRO	Dons manuels		
	Mécénats	125	206
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	444 921	435 113
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		147 428
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	12	11
	Total des produits d'exploitation	776 021	864 573
	Achats de marchandises Variation de stock		
ION	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock		
LAT	Autres achats et charges externes	536 436	510 658
LOL	Aides financières		
EXP]	Impôts, taxes et versements assimilés	583	572
S D'I	Salaires et traitements	108 814	106 834
KGE!	Charges sociales	53 540	54 324
CHARGES D'EXPLOITATION	Dotation aux amortissements et dépréciations	11 235	11 301
	Dotation aux provisions	11 500	4 627
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	122 375	74 762
	Total des charges d'exploitation	844 483	763 077
	RES ULTAT D'EXPLOITATION	(68 462)	101 496



# Compte de Résultat 2/2

	Etat exprimé en <b>euros</b>	31/12/2022	31/12/2021
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(68 462)	101 496
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 519	1 054
	Total des produits financiers	1 519	1 054
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 932	
FI	Total des charges financières	1 932	
	RESULTAT FINANCIER	(413)	1 054
	RESULTAT COURANT avant impôts	(68 875)	102 550
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	2 517	6 755
PEXCE	Total des produits exceptionnels	2 517	6 755
CHARGES EPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	16 116	133 205
EXCE	Total des charges exceptionnelles	16 116	133 205
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(13 599)	(126 449)
	Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices	365	253
	TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	780 057 862 897	872 382 896 535
	EXCEDENT ou DEFICIT	(82 839)	(24 153)
	TRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE  Dons en nature Prestations en nature Bénévolat  TOTAL  RGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE  Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole  TOTAL		



# Etats financiers au 31/12/2022

# **Annexes**



# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

### Informations générales

Le but de la Confédération est de créer en France un mouvement d'ensemble du Syndicalisme, organiser une propagande générale en faveur de ce mouvement, exercer un action interprofessionnelle nationale et internationale, représenter les organisations confédérées lorsuque l'intérêt générale le nécessitera, veiller à la cohésion et au respect de principes fondamentaux du mouvement, créer tous services reconnus nécessaires aux organisations confédérées.

### Evènements significatifs et faits caractéristiques

Faits caractéristiques pouvant concerner l'activité, l'évolution prévisible, des opérations comptables, des événements importants....

Changement de méthode de reversement et encaissement des cotisations. Il n'y a pas d'incidence sur le recouvrement des cotisations.

En 2021, il y avait encore l'impact Covide, ce qui rend la compraison moins facile.

Augmentation importante des charges d'exploitations.

### Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales comptables dans le respect des principes prévus par le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général, et le règlement ANC n°2018-06 relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels personnes morales de droit privé à but non lucratif et le règlement CRC 2009-10 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 551 302 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 780 057 euros et un total charges de 862 897 euros, dégageant ainsi un résultat de -82 839 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2022 et finit le 31/12/2022. Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de



# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

### base:

- image fidèle.
- régularité et sincérité.
- prudence.
- comparabilité et continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

### **Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### **Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 4 à 7 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau :3 à 7 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans

### <u>Créances et dettes</u>

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Provisions**

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

### **Achats**

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

### Indemnités de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

Le syndicat a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Le mode de calcul est indiqué ci-dessous.

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 87 448 euros.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- Année de calcul: 2022

- Taux d'actualisation : 1.63 %

- Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis

- Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.

- Convention collective : Personnel de la CFTC

- Table de mortalité: INSEE TD 2017-2019



# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Г	•	1	1,	1			7.7		
en ce o	ui concerne	ies :	narametres	des	categories	ont	ete reten	uns :	
		100	paraments	acb	caregories,	OIIt		iab .	•

- Age de départ prévu (sauf dérogation individuelle) : 62 ans
- Progression de salaires : 1.00 %
- Taux de rotation : lent
- Taux de charges sociales patronales : 38.48 %

La dette actuarielle est inscrite au bilan sous forme de provision, avec les caractéristiques suivantes

- Montant total de la provision comptabilisée à la date de clôture : 87 448 euros
- Mouvement de la provision au cours de l'exercice (+ si dotation, si reprise) : 11 500 euros

Elle ne fait pas l'objet d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance.



# **Immobilisations**

		Valeurs	Mouvements de l'exercice			Valeurs	
		brutes début	Augmentations Diminutions		brutes au		
	Etat exprimé en euros	d'exercice	Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	31/12/2022
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement  Donations temporaires d'usufruit  Autres  TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains  Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenct aménagement  Instal technique, matériel outillage industriels Instal., agencement, aménagement divers  Matériel de transport  Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes  TOTAL IMMO BILISATIONS CORPORELLES	1 113 2 928 8 449 29 041		2 093 2 093			1 113 2 928 8 449 31 134
FINANCIERES	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES  Participations évaluées en équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières  TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	46 621 15 970 <b>62 591</b>					46 621 15 970 <b>62 591</b>
	TOTAL	104 122		2 093			106 215



# **Amortissements**

		Amortiss ements début	Mouvements d	le l'exercice	Amortiss ements au
	Etat exprimé en euros	d'exercice	Dotations	Diminutions	31/12/2022
LES	Frais d'établissement et de développement				
REL!	Donations temporaires d'usufruit				
INCORPORELLES	Autres				
INC	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement Instal technique, matériel outillage industriels Autres instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	453 651 5 926 13 679	223 293 2 112 8 607		676 944 8 038 22 286
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 710	11 235		31 944
	TOTAL	20 710	11 235		31 944



# **Provisions**

	Etat exprimé en <b>euros</b>	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers  Provisions pour investissement  Provisions pour hausse des prix  Provisions pour amortissements dérogatoires  Provisions fiscales pour prêts d'installation  Provisions autres				
PRO	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres	75 948	11 500		87 448
	PROVISIONS POUR RIS QUES ET CHARGES	75 948	11 500		87 448
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières  Sur stocks et en-cours  Sur comptes clients, usagers  Sur créances reçues par legs ou donations  Autres	46 621	1 932		46 621 1 932
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	46 621	1 932		48 553
	TOTAL GENERAL	122 569	13 432		136 001
et	t dotations reprises - d'exploitation financières - exceptionnelles  s mis en équivalence : montant de la dépréciation à la	clâture de l'evercice calc	11 500 1 932		
	gles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.	ciorare de l'exercice care	arec seron		



# **Créances et Dettes**

	Etat exprimé en <b>euros</b>	31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations Prêts Autres immobilisations financières  Clients, usagers douteux ou litigieux Autres créances clients, usagers Créances représentatives des titres prêtés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices	15 970 155 403	15 970 155 403	
	Impots sur les benefices  Taxes sur la valeur ajoutée  Autres impôts, taxes versements assimilés  Divers  Confédération, fédération, union, entités affiliées  Créances reçues par legs ou donations  Débiteurs divers	45 621	45 621	
	Charges constatées d'avance	53 775	53 775	
	TOTAL DES CREANCES	270 769	270 769	
	Prêts accordés en cours d'exercice Remboursements obtenus en cours d'exercice Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine Emprunts et dettes financières divers Fournisseurs et comptes rattachés Dettes des legs ou donations Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxes sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Confédération, fédération, union, entités affiliées Autres dettes Dette représentative de titres empruntés Produits constatés d'avance	96 927 9 896 10 620 365 418	96 927 9 896 10 620 365 418		
	TOTAL DES DETTES	121 721	121 721		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice Emprunts dettes associés (personnes physiques)				



# **Variation des Fonds Propres**

Etat exprimé en <b>euros</b>	Fonds propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise	863 812				863 812
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	585 313	(24 153)			561 161
Excédent ou déficit de l'exercice	(24 153)	24 153		82 839	(82 839)
Situation nette	1 424 973			82 839	1 342 133
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 424 973			82 839	1 342 133





# Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			53 775
CCLS 1TR 2023		6 058	
CERES Protection juridique		4 000	
Evolsoft		97	
MACIF		392	
Chèque déjeuner		2 705	
METZ Congès		38 068	
Quadient		1 568	
Wolters Kluwer		733	
ZOOM		154	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES  Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TO	OTAL		53 775



# Produits constatés d'avance

Liai exprime en curos	1 chode	Wiontants	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TO	DTAL		



### Informations relatives au compte de résultat

### 1 Ressources annuelles

La Fédération a perçu 776 022 € de ressources annuelles comme le présente le tableau cidessous :

Cotisations reçues	132 626,00
Production vendue	198 337,00
Reprise prov et transfert de charges	0,00
Dons	125,00
Droit Syndical	285 074,00
AGFPN	159 848,00
Produits divers	12,00
Total des ressources	776 022,00

### 1.1 Fait générateur de la comptabilisation des cotisations

Le système informatique Inaric (Identifiant National de l'Adhérent pour un Réseau. Informatique Confédéral), n'est plus opérationnel depuis le printemps 2012 en ce qui concerne le circuit unique.

Les cotisations des syndicats sont encaissées par la Fédération, qui les reverse ensuite à la Confédération. Celle-ci, par le biais de bordereaux, leur reverse leur quote part fédérale. Ce système était valable jusqu'au 31/12/2020.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, toutes les cotisations sont désormais versées à la Confédération qui reverse la part Fédérale. La surcotisation est encaissée directement par la Fédération, mais aucun produit à recevoir n'est comptabilisé pour les syndicats qui n'ont pas payé leurs surcotisations car la Fédération n'a aucun pouvoir de recouvrement de ces sommes.

En conformité avec le règlement ANC n° 2018-06, l'individualisation par structures Cftc des flux de cotisations, dont le versement intervient postérieurement à la clôture, permet la reconnaissance d'un produit à recevoir comptabilisé sur l'exercice arrêté au 31 décembre.



### 1.2 Contributions publiques de financement

Ces contributions sont comptabilisées à réception d'une notification délivrée par le financeur. Conformément au principe repris du règlement ANC n° 2018-06, il est tenu compte d'éventuelles conditions suspensives ou résolutoires figurant dans la convention et précisant les termes des actions à mener.

Durant l'exercice, les contributions enregistrées en produits ont fait l'objet d'un traitement comptable obéissant aux règles ci-dessus rappelées.

### 2 Contributions en nature

La Fédération par simplification ne valorise pas l'action de ses bénévoles, car leurs actions sont suffisamment connues et reconnues pour qu'une mention qualitative lui paraisse suffisante.

• Mises à disposition de personnes

Ne bénéficie plus depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 de mise à disposition de personne.

• Mises à dispositions de biens meubles et/ou immeubles

**NEANT** 

• Valorisation des contributions en nature

**NEANT** 



	, ,			
Association	FEDER	ATION	CFTC	CMTE

# Rémunération des dirigeants

Litat Captillic Cit Cutos	
Il n'a pas de dirigeant rémunéré.	



# **Produits et Charges exceptionnels**

	Etat exprimé en euros	31/12/2022
Total des produits exceptionnels		2 517
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 517
Autres produits except. de ges	2 517	
Total des charges exceptionnelles		16 116
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		16 116
Autres charges except. de gest	16 116	
Résultat exceptionnel		(13 599)



Page:

30

# **Effectif moyen**

		31/12/2022	Interne
RIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Professions intermédiaires		
N PAR	Employés		3
MOYE	Ouvriers		
ECTIF	TOTAL		3
EFF			

